

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 5 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Olivier REILLER, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

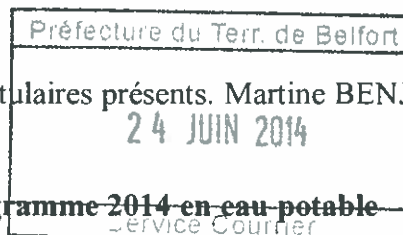
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Marielle BANDELIER à Pierre OSER, Laurent BROCHET à Cedric PERRIN, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Marie-Lise LHOMET, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	40

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMMA est désignée.



2014-05-27 Avenants aux marchés de travaux du programme 2014 en eau potable
Rapporteur : Christian RAYOT

*Vu la délibération n° 2014-02-07 du 13 mars 2014 ;
Vu le PV de la CAO du 5 juin 2014*

Une consultation a été lancée en début d'année pour des travaux de renforcement ou de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable dans le cadre du programme 2014. L'opération était décomposée en 5 lots. A ce jour, les travaux des lots 3, 4 et 5 ont été réalisés. Les lots 1 et 2 le seront prochainement. Les 3 derniers lots concernent :

- Lot 3 : Grande rue et rues des Greppes et du pré des corvées à Fêche l'Eglise
- Lot 4 : Rue du Courbot à Beaucourt
- Lot 5 : Chemin des Vignes à Beaucourt

et ont été attribués aux entreprises suivantes :

- lots 4 à l'entreprise Dodivers pour 37 648,50 €.
- Lots 3 et 5 à l'entreprise Roger Martin pour respectivement 68 837 € HT et 40 969 € HT.

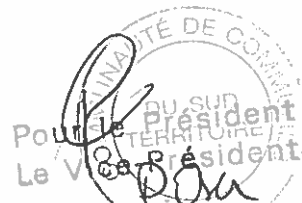

Lors de l'exécution de ces 3 lots, les quantités de matériaux ou de prestations réalisées réellement par rapport aux détails estimatifs ont été modifiées. De plus, il a fallu engager sur le chantier du chemin des vignes à Beaucourt (lot 5) des investigations et sondages conséquents par méconnaissance de la profondeur réelle de la canalisation en DN 400 permettant le raccordement avec le renforcement réalisé. Ces travaux sont des sujétions techniques imprévues au marché initial.

Il est proposé de valider trois avenants financiers sur ces 3 lots soit :

- lot 3 : avenant positif de 1 175,08 € HT soit + 1,7 %.
- lot 4 : avenant négatif de 1 307,60 € HT soit - 3,47 %.
- lot 5 : avenant positif de 13 496,65 € HT soit + 32,94 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider les différents avenants ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 JUIN 2014 Et publication ou notification le 4 JUIN 2014</p> <p>Le Président,</p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD Pays de la Vallée TERRITOIRE Le Vice-Président</p>	<p>Le Président,</p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD Pays de la Vallée TERRITOIRE Le Vice-Président</p>
---	--